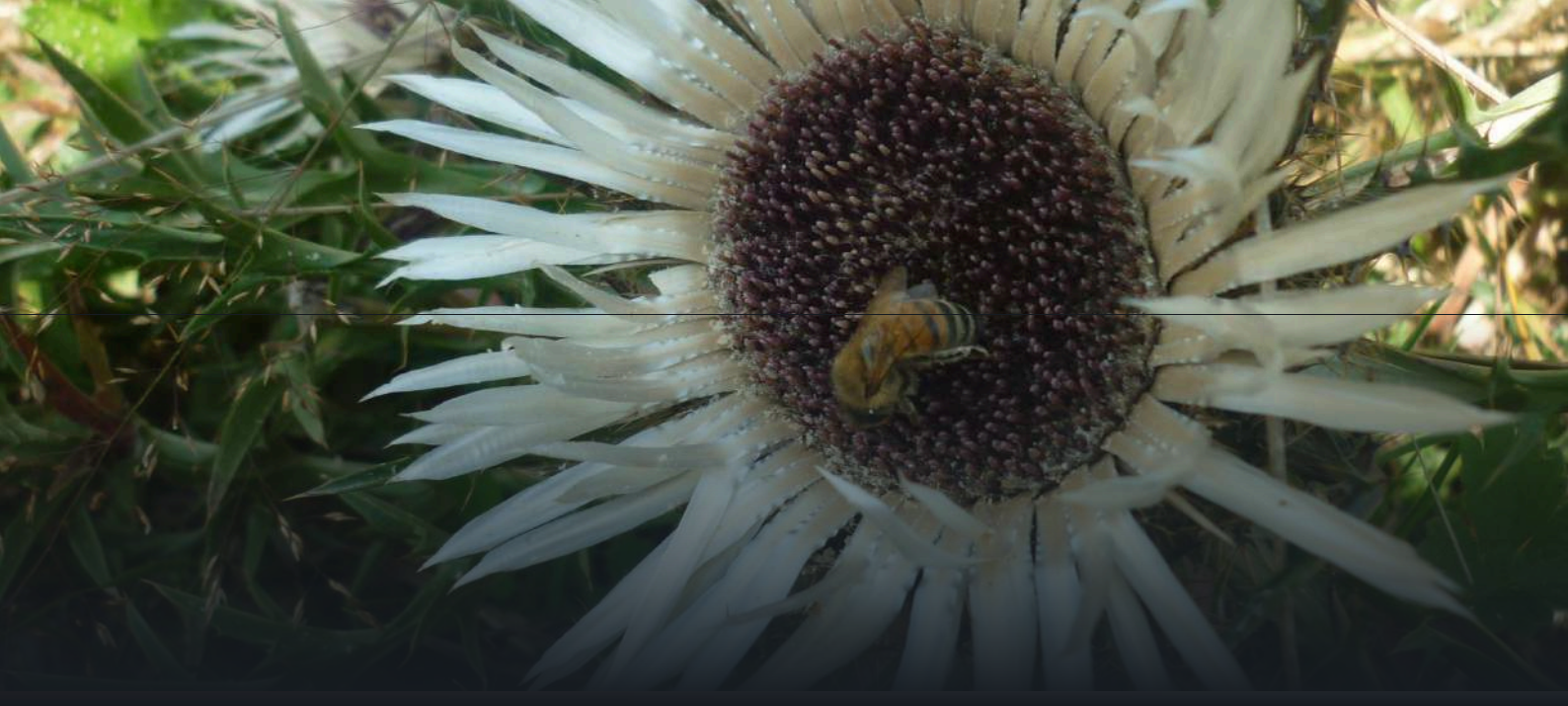




BULLETIN MUNICIPAL





SOMMAIRE

3 MOT DU MAIRE

4 -13 ADMINISTRATION - FINANCES

*Vice-président Gilbert Vuilloud
1er adjoint*

14 RESSOURCES HUMAINES

*Vice-président Gilbert Vuilloud
1er adjoint*

14 AGENCE POSTALE COMMUNALE

15- 20 CADRE DE VIE - TRAVAUX ET ESPACES VERTS

*Vice-président Jean-Marie Bovard
2ème adjoint*

21- 23 URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

*Vice-président Valéry Cruz-Mermy
4ème adjoint*

24 - 32 SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE ET FÊTES

*Vice-président Fabrice Lebrasseur
3ème adjoint*

33 - 35 DOMAINES SKIABLES ALPINS ET NORDIQUE

*Vice-président Jean-Louis Mecca
Conseiller Municipal*

36 - 38 CULTURE - TOURISME - ANIMATIONS ET SENTIERS

Vice-président Nicolas Trincaz conseiller municipal

39 HOMMAGES

40 ETAT CIVIL - INFOS UTILES

Directeur de publication : Gérald DAVID-CRUZ - Rédaction et comité rédactionnel : Commission communication, les services communaux

Crédits photos : Les services techniques et administratifs, Jean-Louis MECCA conseiller municipal, Thierry CATTANEO conseiller d'opposition, ESF La Chapelle d'Abondance, la Crèche Les Gattions, l'Ecole Les Courtes Raies, Le DL/J-L.L.G, La SELCA, les différentes associations mentionnées dans le bulletin, Bérénice DAVID-CRUZ et tous les photographes amateurs passionnés par le village, le service urbanisme de la CCPEVA, le SIAC, l'ONF

Remerciements : Le conseil municipal, les services communaux

Impression : Fillion Imprimerie - Allinges



LE MOT DU MAIRE

Nous rentrons dans les derniers mois du mandat.

Un mandat qui fut intense et passionnant.

Le début fut chaotique avec la période Covid qui nous a tous pénalisée. Depuis, l'équipe municipale a trouvé son rythme de croisière et ses marques.

Les projets que nous avons engagés arrivent en cours de finition.

- * L'aménagement du cabinet médical sera entièrement terminé fin décembre. Aux quatre médecins et à l'orthophoniste déjà présents, s'ajouteront 2 praticiens. Un orthophoniste et un ostéopathe.
- * Les travaux du bâtiment de la mairie vont aboutir en ce début d'année 2026. Nous espérons déménager dans le mois de mars. La nouvelle place devrait être livrée au printemps.
- * Les travaux d'enfouissements des réseaux et la reprise des canalisations des eaux pluviales sur le hameau du Rys se poursuivront sur 2026. Viendra par la suite le temps de refaire entièrement cette route en enrobé afin que les utilisateurs puissent circuler dans de bonnes conditions sur ce secteur.
- * Les échanges avec le SDIS 74 se poursuivent afin d'installer une nouvelle caserne de pompiers sur la commune. Celle-ci doit s'installer à côté du terrain de football aux Vorges.

Après avoir prolongé d'une année notre DSP pour les remontées mécaniques, nous avons, le 31 octobre dernier signé un nouveau contrat d'une durée de 5 ans et 11 mois avec la SELCA, filiale de la SAEM de Châtel. J'aurais l'occasion de revenir plus en détail sur cette nouvelle convention.

Comme vous pouvez le remarquer, 2025 a été, comme les années précédentes, intense, riche en réalisations et événements.

Je voudrais en cette fin de mandat remercier l'ensemble des services de la commune qui sans relâche donnent de leur temps et de leur énergie pour nous permettre de vivre dans notre belle commune. Merci à nos associations qui cette année encore nous ont aidées à organiser de nombreuses manifestations. Un grand merci aux élus qui se sont impliqués dans les différents projets.

Merci à la Région Auvergne Rhône-Alpes, au département de la Haute-Savoie, au Syane ainsi qu'à la CCPEVA pour leur aide sans faille. Merci aux services de l'État qui nous ont accompagnés durant cette année.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2026!

ADMINISTRATION - FINANCES



Gilbert VUILLOUD
Vice-président de la commission
1er Adjoint



*RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE MOYNAT EN
HÔTEL DE VILLE CRÉATION D'UN PARKING
SOUTERRAIN ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS*



Plan de financement prévisionnel, extrait de l'opération
«Ilôt de bâtiments au Cœur de Village »
(Délibération du conseil municipal du 15 mars 2023)

Objet	Dépenses	Montant HT En euros	Recettes	Montant HT	%
1 ^{ère} phase	Etudes	0,00	ETAT DETR	250 000,00	14%
- Réhabilitation et aménagement de l'ancienne école Moynat en Hôtel de Ville	- Travaux - ENEDIS - Matériel équipement - Frais maîtrise d'œuvre	1 500 000,00 16 500,00 45 000,00 221 840,00	REGION AURA DEPARTEMENT Plan ruralité 2022/2027 Autofinancement	356 668,00 713 336,00 463 336,00	20% 40% 26%
		1 783 340,00		1 783 340,00	100%
Sous total					
- Aménagement parking et parvis	- Travaux - Annonces légales - Frais Maîtrise d'œuvre	800 000,00 10 000,00 112 000,00	DEPARTEMENT Plan ruralité 2022/2027 Autofinancement	553 200,00 368 800,00	60% 40%
		922 000,00		922 000,00	100%
Sous total		2 705 340,00		2 705 340,00	
Total					

Coût estimé Hors Taxes arrêté au 2 octobre 2025

Tous corps de métiers y compris raccordement alimentation électrique : **2 596 000.00 €**

Missions Maîtrise d'œuvre, Contrôle Technique, Coordination Sécurité et Protection de la Santé et autres frais annexes : **337 000.00 €**

Viendront compléter ces coûts la signalétique intérieure du bâtiment, le mobilier, les extincteurs et plans de sécurité incendie ainsi que le contrôle d'accès électronique du bâtiment.

Aides notifiées au 2 octobre 2025

Etat
DETR : **250 000.00 €**

Département de la
Haute-Savoie
Plan Ruralité : **435 289 €**


PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Région Auvergne Rhône-Alpes
: **100 000.00 €**

 **La Région**
 Auvergne-Rhône-Alpes


haute savoie
 le Département

ADMINISTRATION - FINANCES



RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE EN MAISON DE SANTÉ

Le bâtiment anciennement dénommé « Le Presbytère » a été réhabilité et est désormais la Maison de Santé, sis au 537, Route des Frasses.

Au rez-de-chaussée, le cabinet est occupé par trois médecins généralistes et une orthophoniste.

Les travaux du 1^{ère} étage sont en phase finale et accueilleront à terme deux nouveaux praticiens (dont l'ostéopathe installée au chef-lieu qui y transfèrera son cabinet).

Dans le cadre de l'accessibilité, le bâtiment comprend des toilettes avec accès aux Personnes à Mobilité Réduite, une place de parking dédiée et une plateforme monte escalier avec revêtement de sol anti-dérapant pour permettre l'accès à l'étage.

La pose d'une enseigne a été effectuée pour mieux indiquer le lieu.

ADMINISTRATION - FINANCES



Coût global arrêté au 2 octobre 2025

Tous corps de métiers
Hors Taxes avoisinant
360 000.00 €



Aides notifiées ou en cours au 2 octobre 2025

Département de la Haute-Savoie
Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité
(CDAS) : **50 000.00 €**

haute savoie
le Département

Région Auvergne Rhône-Alpes
demande en cours



CCPEVA
(Demande de transfert en cours)
Fonds de Concours 2023: **36 809.23 €**



ADMINISTRATION - FINANCES

FINANCES ET FISCALITE

*Pour l'exercice 2025, l'équilibre agrégé des trois budgets s'établit en dépenses et en recettes à **13 895 400.00 €** répartis comme suit :*

Libellés	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Total des Prévisions
BUDGET PRINCIPAL	6 147 000.00€	5 288 000.00€	11 435 000.00€
Budgets Annexes			
Forêts	- €	65 000.00€	65 000.00€
Remontées mécaniques	1 178 000.00€	1 217 400.00€	2 395 400.00€
ENSEMBLE BUDGETS	7 325 000.00€	6 570 400.00€	13 895 400.00€

*Les charges financières correspondant aux intérêts de la dette pour l'exercice comptable s'élèvent à **132 500.00 €** sur le budget principal et à **61 000.00 €** sur le budget annexe Remontées Mécaniques.*

*Le budget d'investissement est consacré essentiellement aux travaux de réhabilitation de l'ancienne école Moynat en Hôtel de Ville pour **2 800 000.00 €**, d'enfouissement de réseaux sur le secteur du Rys (1ère et 2ème tranches) pour **1 058 275.00 €**, de rénovation de l'ancien bâtiment dénommé « le Presbytère » en Maison de Santé pour **203 552.00 €**, à la création d'un parcours Zen (Sportif et Bien-Etre) de **135 200.00 €**.*

ADMINISTRATION - FINANCES

PRINCIPALES RECETTES

IMPÔTS LOCAUX

Selon les bases notifiées en 2025 produit attendu estimé à **2 666 534.00 €** tenant compte de la majoration de **30 %** de la Taxe d'Habitation des résidences secondaires de **267 695.00 €**.

Cette année, les taux communaux des taxes sont restés identiques à ceux de l'année 2024 à savoir ;

***TFB 35.54, *TFNB 128.13 et *TH 29.43.**

Dotation forfaitaire **167 671 €**

Dotation Solidarité Rurale **138 439 €**

**DOTATIONS
DE L'ETAT
306 110 €**

Une Dotation de Soutien aux Communes pour les Aménités Rurales (DSCAR) est par ailleurs perçue pour un montant de **36 213 €**.

Cette dotation vise à reconnaître la contribution des communes aux objectifs de la transition écologique. Elle est attribuée au titre de la préservation des aménités rurales à laquelle contribuent les territoires ruraux comme réservoirs de biodiversité, puits de carbone, préservation des paysages, au bénéfice des collectivités locale et nationale.

Extrait de la Note d'Information relative à la répartition de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales pour l'exercice **2025** de la Direction Générale des Collectivités Territoriales du **13 juin 2025**.

Cette dotation est une dotation budgétaire de fonctionnement.

Elle est donc attribuée aux communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée, dans notre cas un site **Natura 2000**).

***TFB** : La taxe foncière sur les propriétés bâties

***TFNB** : La taxe foncière sur les propriétés non bâties

***TH** : La taxe d'habitation

DILICO - NOUVEAU PRÉLÈVEMENT

Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités.

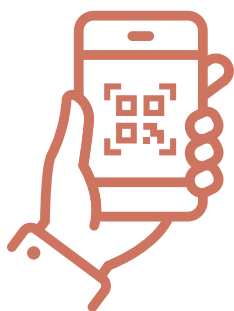
Ce dispositif créé par l'article 186 de la Loi de Finances 2025 prévoit de prélever un certain nombre de collectivités sur leurs douzièmes de fiscalité jusqu'à atteindre une contribution totale en 2025 d'un milliard d'euros.

Le prélèvement est réparti de la manière suivante :

- 250 millions d'euros sur les communes
- 250 millions d'euros sur les EPCI
- 220 millions d'euros sur les départements
- 280 millions d'euros sur les régions

Pour la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance

DILICO - 22 COMMUNES CCPEVA	
Prélèvements Année 2025	
74001 - ABONDANCE	0
74033 - BERNEX	0
74041 - BONNEVAUX	0
74057 - CHAMPANGES	0
74058 - CHAPELLE-D'ABONDANCE	-13 390
74063 - CHATEL	-61 645
74073 - CHEVENOZ	0
74119 - EVIAN-LES-BAINS	-191 137
74127 - FETERNES	0
74146 - LARRINGES	0
74154 - LUGRIN	0
74166 - MARIN	0
74172 - MAXILLY-SUR-LEMAN	-8 780
74175 - MEILLERIE	-1 403
74200 - NEUVECELLE	-24 195
74203 - NOVEL	0
74218 - PUBLIER	-209 886
74237 - SAINT-GINGOLPH	0
74249 - SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	0
74279 - THOLLON-LES-MEMISES	0
74286 - VACHERESSE	0
74308 - VINZIER	0



FOCUS SUR L'UNE DES DÉPENSES OBLIGATOIRES

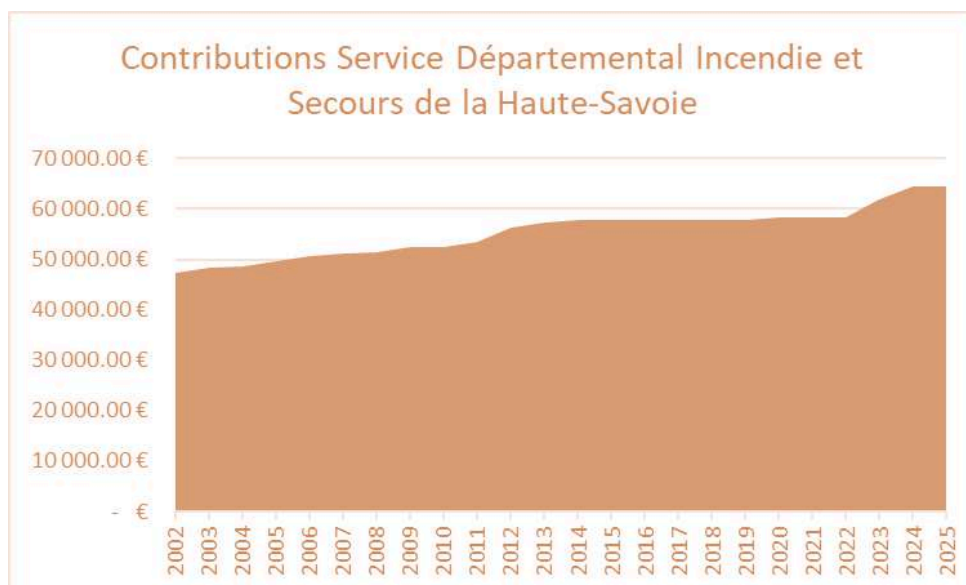
La Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie (SDIS 74)

Les services d'incendie et de secours sont des établissements publics locaux financés par les Départements, les établissements publics de coopération intercommunale et les communes. Ces contributions constituent pour ceux-ci des dépenses obligatoires.

La Commune de La Chapelle d'Abondance inscrit donc à son budget principal cette dépense obligatoire.

Vous trouverez ci-dessous un graphique de l'évolution de cette contribution depuis l'année 2002.

En 2002, la commune avait une contribution de **47 302 €** et l'appel 2025 est de l'ordre de **64 445 €** soit une augmentation de **36,24 %**.



La Loi N° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels prévoit à l'article 54 que le Gouvernement remette au Parlement un rapport portant sur le financement des services départementaux et territoriaux d'incendie et de secours avant le 1er janvier 2023.

Le Département est le premier contributeur au budget des SDIS.

Une circulaire destinée aux Préfets et aux directeurs de SDIS stipule que les services départementaux disposent de la possibilité d'appliquer deux taux lors de l'élaboration de leur budget :

- Soit le taux de variation de l'indice des prix (IPC calculé par l'INSEE) au cours des douze derniers mois ;
- Soit le taux prévisionnel d'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation des ménages associé au projet de loi de finances.

Cette année 2025, le conseil d'administration a décidé de maintenir la contribution à hauteur de celle de 2024.

Pour mémoire notre contribution en chiffres :

ANNEE	MONTANT
2002	47 302.00 €
2003	48 248.00 €
2004	48 698.00 €
2005	49 532.00 €
2006	50 584.00 €
2007	51 206.00 €
2008	51 514.00 €
2009	52 428.00 €
2010	52 428.00 €
2011	53 466.00 €
2012	56 194.00 €
2013	57 318.00 €
2014	57 702.00 €
2015	57 921.00 €
2016	57 921.00 €
2017	57 921.00 €
2018	57 921.00 €
2019	57 921.00 €
2020	58 436.00 €
2021	58 436.00 €
2022	58 436.00 €
2023	61 966.00 €
2024	64 445.00 €
2025	64 445.00 €

*En 1974, la dépense effectuée pour le contingent incendie était de l'ordre de **11 740.50 F (1789,83 €)**

(Délibération du conseil municipal en date du 2 février 1974)

BREF HISTORIQUE DE L'ORGANISATION DES SECOURS EN FRANCE

An 803 : Sous le règne de Charlemagne, l'empereur instaure « le guet » ...

Loi du 5 avril 1884, loi sur l'organisation municipale de la lutte contre les incendies et les secours (article ...)

Les grandes dates de l'histoire moderne

1938 : Un décret-loi, paru au Journal Officiel le 15 novembre 1938, prévoit la création, auprès du ministère de l'Intérieur, d'une inspection technique permanente des corps des sapeurs-pompiers et des Services de secours et de défense contre l'incendie des départements et des communes, à l'exception de la ville de Paris.

1952 : Création du Plan départemental ORSEC : le dispositif ORSEC est un plan d'urgence polyvalent français de gestion de crise. Il organise sous l'autorité du préfet, la mobilisation, la mise en œuvre et la coordination des actions de toute personne publique et privée concourant à la protection générale des populations.

ORSEC était initialement l'acronyme d'organisation des secours ; devenu en 2006 organisation de la réponse de sécurité civile.

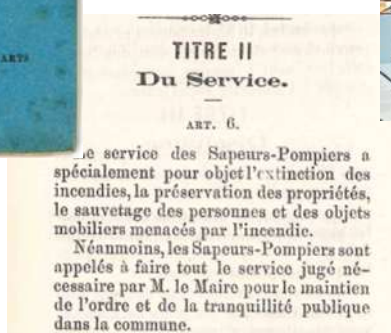
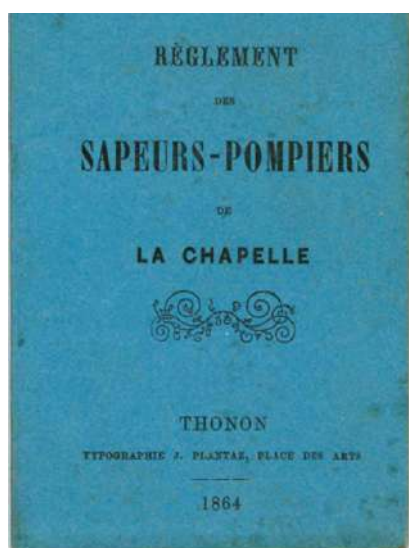
1955 : Décret N° 55-612 du 20 mai 1955, les SDIS en tant qu'entités administratives sont créés

1982 : Les lois de décentralisation confirment leurs prérogatives et organisations

1996 : la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours, dite loi de départementalisation, va achever l'organisation des Services d'incendie et de secours avec l'intégration des corps communaux, personnels, engins et bâtiments à l'entité administrative départementale.

Depuis le 11 juillet 1996, toutes les demandes de secours effectuées avec les numéros d'appel d'urgences 15, 18 ou 112 aboutissent, en un seul point : le Centre de Traitement et de Régulation des Appels (CTRA), situé à Meythet.

Depuis le 1er janvier 2000, le SDIS 74 comporte un corps départemental de sapeurs-pompiers.



Musée des sapeurs-pompiers de France à Montville

RESSOURCES HUMAINES

Pôle administratif

Arrivées :

Mme Cruz-Mermy Isabelle, agent d'accueil bibliothèque municipale et salle d'exposition.

Mme Vilarinho Céline (à partir du 1er janvier 2026) au service communication / animations suite à la mutation de Mme Besson Clarisse sur la commune de Châtel.



Pôle Nordique

Arrivée de **Mme. Chollet Florence** qui assurera le damage des pistes nordiques cette saison suite au départ de M. Blanc Laurent et **M. Ferrat Bruno** au poste de pisteur secouriste suite de départ de Mme Bordet Sandrine

Pôle technique

Arrivée de **M. Narguet Philippe**, responsable du Centre Technique Municipal suite au départ de M. Besson Marc

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence postale Communale

L'agence postale communale est avant tout un service municipal de proximité qui a pour objectif d'informer et d'orienter les usagers. Sa vocation est le maintien d'un service postale au sein de la collectivité.



L'agence postale communale propose les services de La Poste suivants :



COURRIER ET COLIS

- Affranchissement et vente de timbres
- Vente d'enveloppes et d'emballages
- Dépôts colis et courriers recommandés
- Retrait de lettres et de colis en instance
- Vente forfait mobile



SERVICE FINANCIER (DE DÉPANNAGE)

Retrait d'espèces sur CCP et compte épargne (dans la limite de 500€) par période de 7 jours glissants.



Nouvelle Adresse en cours à partir du 1er mars 2026

Agence Postale Communale

Mairie

51 Route de Chevenne

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Horaires d'ouverture

Du lundi - mercredi - vendredi : de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h30

CADRE DE VIE TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS



Jean-Marie BOVARD
Vice-président de la commission
2ème Adjoint

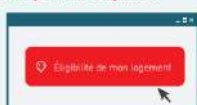
Travaux de Déploiement de La Fibre sur notre commune

À CE JOUR UNE MAJEURE PARTIE DE LA COMMUNE EST RACCORDÉE À LA FIBRE.

Mon logement est-il éligible à la fibre optique ?

Plusieurs étapes sont nécessaires avant que votre logement soit raccordé au réseau par un opérateur télécom.

- 1 Je consulte la carte interactive sur <https://fibre.syane.fr>



- 2 Je teste l'éligibilité de mon logement en renseignant mon adresse



- 3 Je visualise le déploiement prévisionnel du réseau

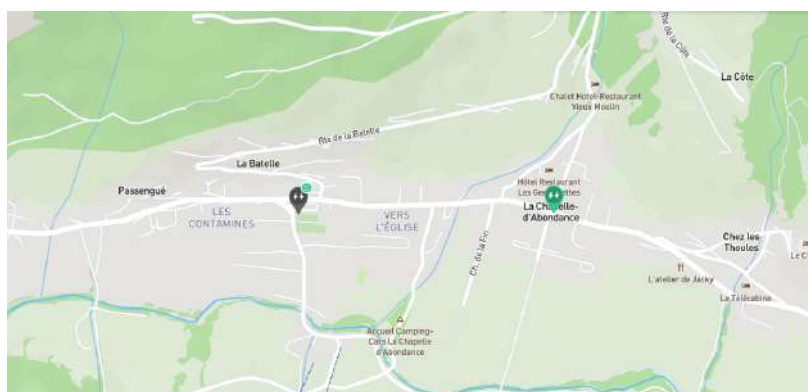


Scannez le QR Code pour vérifier l'éligibilité de votre logement



Mise en place d'une deuxième borne de recharge supplémentaire située au parking de l'église

Contribution communale au financement de cet investissement **4394,87 €**



CADRE DE VIE TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais - SIAC - Synthèse des travaux d'urgence réalisés à la Chapelle d'Abondance

Les interventions menées sur le ruisseau de Séchet ont été initiées à la demande de la commune de La Chapelle d'Abondance, dans le but de retirer des arbres tombés dans le cours d'eau. Ces chutes résultent des vents violents ayant provoqué leur déracinement.

Le SIAC a assuré à la fois la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

Le chantier s'est déroulé au lieu-dit « parc à daims », situé juste en amont du village. Il était crucial de retirer ces embâcles afin de garantir un écoulement optimal des eaux et de prévenir tout risque d'obstruction.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Mouchet Bois et Forêts et se sont déroulés sur une durée de trois jours, du mercredi 18 au vendredi 20 décembre 2024.

L'intervention visait à supprimer les risques liés à une éventuelle rupture d'embâcles en amont du village. Une telle situation aurait pu entraîner des dégâts importants, notamment des inondations dans certains quartiers.

Les moyens déployés :

Pour mener à bien cette opération, l'entreprise a mobilisé :

- 3 bûcherons
- 1 pelle mécanique (>10 T)
- 1 robot broyeur (2 T)
- 1 tracteur forestier

A
v
a
n
t



A
p
r
ès

La commune a également participé en assurant l'évacuation du bois hors du site.

Le coût total pour cette opération est de

9312,00€ TTC, pour cette somme

l'entreprise a effectué la coupe d'une trentaine d'arbres, le broyage d'environ 50 m³ de rémanents et le déplacement de deux souches dans le cours d'eau sur des secteurs moins à risques.

des photos illustrant l'état du site avant et après les travaux.

CADRE DE VIE TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS

Le Fleurissement sur La Commune de La Chapelle d'Abondance



« Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir. »

Matisse

Coût de l'achat et de la mise en place des plantations estivales
2025 : **6 864 €**



Rénovation du massif au droit de la maison des soeurs



Rosiers couvrants et rosiers tiges



Le Fauchage

Le fauchage raisonné peut se définir comme un ensemble de bonnes pratiques destinées à rationaliser le fauchage en bord de route afin que les enjeux environnementaux et économiques soient pleinement intégrés et pris en compte dans la réalisation des objectifs de maintien de sécurité et de conservation du patrimoine routier.

Coût annuel 2025 du fauchage des accotements des routes et chemins communaux ainsi que des accotements des Routes Départementales situées dans les zones agglomérées de notre territoire :

7 722.00 € TTC



Déclarez vos ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre chaque année



CADRE DE VIE TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS

Rétrospective

Concours départemental des villes et villages fleuris

- 1997** Prix spécial « Espace vert » Parcours Santé
- 1997** 5ème Prix Catégorie 1 Montagne
- 1998** 1er Prix Montagne Moins de 1 000 habitants
- 1998** Prix du Président du Conseil Général pour la meilleure progression
- 1999** 3ème Prix Montagne Moins de 1 000 habitants
- 2000** 3ème Prix Montagne Moins de 1 000 habitants
- 2001** 2ème Prix Montagne Moins de 1 000 habitants
- 2002** 1er Prix Catégorie 1 Montagne
- 2002** Classement 1ère Fleur – Jury national
- 2015** Prix pour la traversée du village Catégorie 1ère Fleur
- 2016** Prix pour la mise en valeur du patrimoine naturel et la signalétique associée
- 2016** Classement 2ème Fleur
- 2016** Finaliste à la 5ème édition des Victoires du Paysage
- 2017** Prix pour l'intégration de projets culturels dans le Paysage



CADRE DE VIE TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS

Rétrospective des travaux 2025



Travaux de sécurisation et mise en conformité de trottoir au droit de l'ancienne colonie La Fougère des Alpes



Réalisation de travaux de curage de fossés en régie



Route du Rys et Route des Thoules

Première tranche du projet de rénovation de l'éclairage public en rétrofit Coût **11 000 €**



Sécurisation, agrandissement et réhabilitation d'un ouvrage d'art (pont) Balcon de La Chapelle



Première intervention Viabilité Hivernale Saison 2025 -2026

Etat des remboursements du sel au
Département de la Haute-Savoie

HIVER	Unité Tonne	Coût TTC
2020/2021	45,24	3 268,14 €
2021/2022	48,5	3 509,46 €
2022/2023	29	2 514,30 €
2023/2024	26,9	2 422,62 €
2024/2025	52,54	4 279,70 €

CADRE DE VIE TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS



Déplacement poteau d'incendie pour l'amélioration de la DECI (défense contre l'incendie)
537 Route des Frasses



Aménagement de trottoir Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au cabinet médical avec une sortie pour le cabinet d'Orthophonie

Réfection du pont de l'Ariot (vers la Joly)



Autres Travaux et achats effectués

- Remplacement des menuiseries du bâtiment de La Fruitière ; **96 000 €**
- Achat de deux cabines WC chimique et des poubelles de tris sélectifs pour les manifestations
- Travaux récurrents ; point à temps, marquages routiers et entretien des bâtiments

URBANISME-AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE -AGRICULTURE - FORETS



Valéry CRUZ-MERMY
Vice-président de la commission
4ème Adjoint

Notre commune a fait le choix de faire instruire ses dossiers d'urbanisme, à l'exception des certificats d'urbanisme d'information, par le service instructeur de la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Total des dossiers instruits en 2024 : 79

- **51** déclarations préalables pour travaux
- **10** permis de construire
- **4** certificats d'urbanisme opérationnel
- **1** annulation de déclaration préalable
- **5** permis de construire modificatifs
- **2** transferts de permis de construire
- **2** annulations de permis de construire
- **3** prorogations de permis de construire
- **1** permis d'aménager

Coût pour notre collectivité : **9 951,00€**

Dépôt de vos demandes d'urbanisme

Papier - dépôt au secrétariat de mairie ou
par voie postale en lettre recommandée
avec accusé de réception.



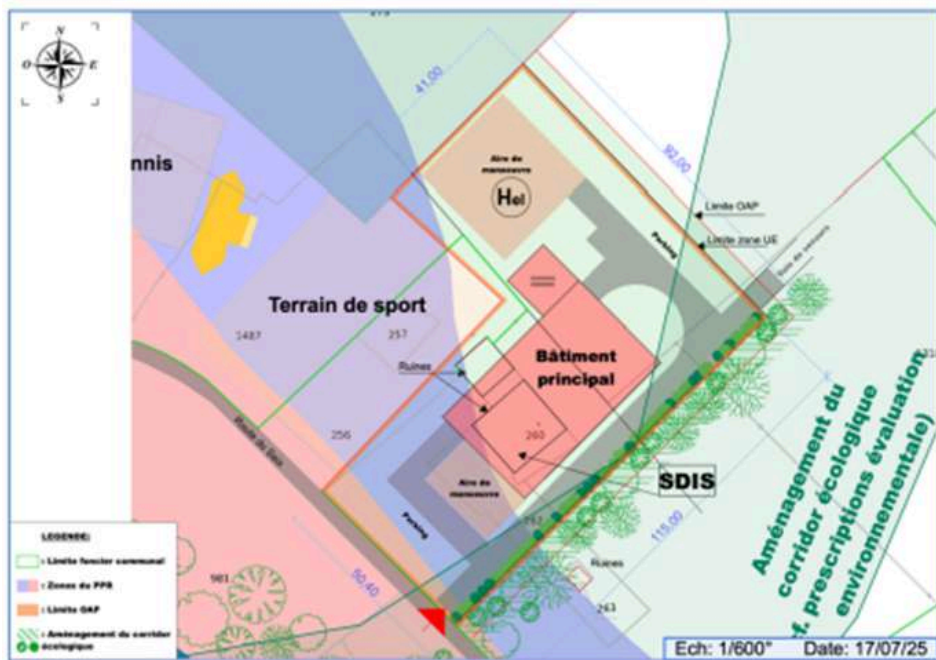
Dématérialisé - dépôt sur le guichet unique sur
<https://paysdevian.geosphere.fr/guichet-unique/>

Le service d'assistance aux demandes
d'autorisation d'urbanisme proposé par
[Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)



URBANISME-AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - FORETS

Déclaration de projet emportant mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme - DPMEC



Projet de déplacement du Centre d'Incendie et Secours (CIS) de Châtel qui revêt un caractère d'urgence au regard des difficultés générées de par sa situation en centre station et l'impossibilité de le moderniser.

Le site projeté se situe lieu-dit «Sous le Saix ».

Le centre se prénommera Centre d'Incendie et de Secours des Portes du Soleil.



Enquête publique DPMEC

du 5 janvier au 5 février 2026.

SCHÉMA DE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie a d'ailleurs lancé le concours de maîtrise d'œuvre dont le rendu était fixé en octobre 2025.



Arrêté n°PREF/CAB/SIDPC/2023-0077 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques de la Haute-Savoie



URBANISME-AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE -AGRICULTURE - FORETS

LA FORÊT DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE EST UN ÉCOSYSTÈME DE MONTAGNE AVEC SES 1 045 HECTARES QUI ASSURE DE MULTIPLES FONCTIONS ESSENTIELLES :

- Réservoir de biodiversité (site Natura 2000 du Mont Grange et des Cornettes de Bises)
- Protection contre les risques naturels (chutes de blocs, avalanches, glissements de terrain)
- Production de bois pour la société
- Accueil du public et loisirs de pleine nature
- Stockage de carbone
- Protection de la ressource en eau
- Paysages remarquables



Notre mission (Nos enjeux, nos valeurs, nos missions): est de veiller à cet équilibre dans un contexte de changement climatique où les arbres sont de plus en plus fragilisés,

nous accompagnons la forêt pour que celle-ci continue de jouer pleinement son rôle écologique, économique et social.



Vous pouvez participer à l'avenir de votre forêt !
L'aménagement forestier (document de gestion durable, L'aménagement forestier : le plan de gestion durable de la forêt) est actuellement en cours de révision.
Votre avis compte, vous pouvez partager votre perception et vos attentes pour la forêt de La Chapelle d'Abondance.
Remplir le formulaire : « La forêt de La Chapelle d'Abondance et vous »

KÉVIN ROLLO, NOUVEAU TECHNICIEN FORESTIER TERRITORIAL À LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Depuis le 1er octobre 2025, Kévin ROLLO a pris ses fonctions en tant que technicien forestier territorial de l'ONF (Office national des forêts) au service de la forêt communale de La Chapelle d'Abondance.

Sa mission : accompagner la commune dans la gestion durable de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Un parcours riche au service des forêts :

Kévin a débuté sa carrière de forestier en 2008 dans le département du Nord, avant de gérer des forêts sur l'île de La Réunion, puis, depuis 2020, celles du pays de Gavot et de certains territoires de la vallée d'Abondance.

Fort de ces expériences variées, il met aujourd'hui son expertise au service de votre forêt, avec enthousiasme et engagement.



Si vous avez besoin d'informations sur la forêt (réglementation Règles et bonnes pratiques en forêt, cession de bois...) N'hésitez pas à contacter Kevin au Tel: 07 87 21 67 25 Mail: kevin.rollo@onf.fr

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES



*Fabrice LEBRASSEUR
Vice-président de la commission
3ème Adjoint*

*La rentrée scolaire 2025-2026 a été marquée par la nomination de Baptiste Girard-Despraulex en tant que directeur de l'école des Courtes Raies. Il remplace Karine Command qui a tenu ce poste pendant 8 années scolaires et qui est partie vers de nouvelles responsabilités.
Merci à elle pour son engagement auprès de nos jeunes élèves !
Nous leur souhaitons, à tous les deux, beaucoup de réussite !*



L'école compte 101 élèves au sein de 4 classes.

L'école accueille également Mme. Johanna Saunier qui enseigne depuis la rentrée scolaire aux élèves de CM1 et CM2.

*De gauche à droite ;
Baptiste Girard Despraulex - CP CE1, 25 élèves
Marie Barlet-Trincas Petits, moyens et grands de la
maternelle - 28 élèves
Charlotte Billoud - CE2 CM1, 23 élèves
Johanna Saunier - CM1 CM2, 25 élèves
M. Le Maire, Gérald David-Cruz*



*L'équipe pédagogique est complétée par
Mme. Sylvie Froment qui s'occupe du périscolaire et de la cantine avec
Mme Sophie Folliet qui continuera à concocter de bon repas.*



Les grands projets de l'année

*Sportifs : cross, ski scolaire et savoir rouler à vélo
Artistiques : préparation et réalisation d'un spectacle de danse
(fin mai)
Culturels : spectacle avec les Jeunesses Musicales de France*



SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2024 2025 À L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE.

DU CÔTÉ DES SPORTS



L'année scolaire a été rythmée par les différentes activités sportives programmées.

Si les cross ont été annulés en raison des conditions météorologiques, la natation scolaire a ouvert le bal des activités, avec les classes de grande section/CP et CE1/CE2 qui se sont rendues à forme d'O pour leurs 8 séances au mois de septembre et octobre 2024. Ces séances sont sanctionnées par le test du Pass Nautique ou par l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité pour les élèves les plus âgés.

Les élèves de petite, moyenne et grande section y sont allés en mai 2025. L'intérêt de la piscine avec les élèves les plus jeunes est de mieux appréhender le côté affectif de ce milieu inconnu. Cela permet de pouvoir plus efficacement travailler sur la flottaison et le déplacement ensuite.

Au mois de février, le cycle skating a permis aux élèves du CE1 au CM2 de découvrir ou poursuivre leur progression en ski de fond.

Pour les élèves les plus jeunes, le cycle de ski alpin aura permis une belle progression des élèves, qui auront pour certains, découverts le ski, pris le télésiège et le téléski pour la première fois en un cycle de 6 séances.

Merci à l'ESF et au ski-club de la vallée pour la mise à disposition de moniteurs qui ont su prendre en charge l'hétérogénéité des élèves avec un grand professionnalisme.



Concernant le vélo, nous avons expérimenté une organisation en deux temps. Une première semaine de pratique en septembre, complétée par deux ou trois semaines de pratique en juin (en fonction du niveau des élèves)

Ces ateliers doivent permettre aux élèves d'obtenir leur attestation Savoir Rouler à Vélo au plus tard en fin de 6e.

La validation comporte 3 volets, un test technique, centré sur le pilotage du vélo, un volet sécurité routière et pour finir un test sur route dans des conditions réelles de circulation.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

CULTURE

Au cours de l'année, nous avons pu assister à deux spectacles musicaux organisés par les Jeunesses Musicales de France.

Pour les élèves les plus jeunes, le spectacle le retour des fleurs se déroulait à Vacheresse tandis que les élèves les plus âgés se rendaient à Évian pour assister au spectacle Pierre blanche Chat noir.



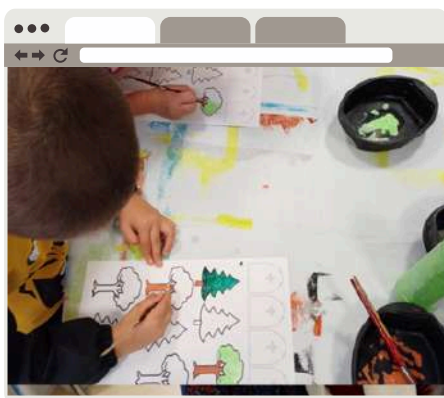
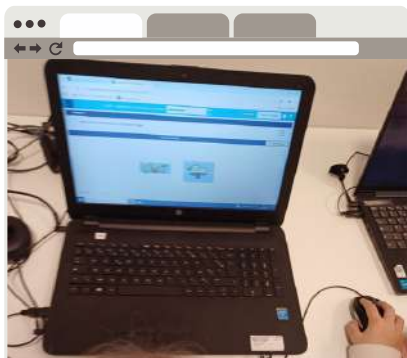
Ce moment est très apprécié par les élèves qui assistent à un spectacle et découvrent des techniques artistiques, des instruments différents, mais peuvent également rencontrer les artistes et leur poser des questions.



Pour Noël, la mairie avait réservé une surprise aux élèves avec le spectacle intitulé le Noël de la Petite Souris, qui mêlait participation, chant, spectacle vivant et séquences d'animation. Ce beau moment était suivi par un goûter préparé par Sophie et offert par la mairie.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

SORTIES SCIENCES, HISTOIRE ET PROJETS ÉDUCATIFS...



La préparation du festival robot (qui se déroulait le 10 avril au palais des festivités d'Évian) aura rythmé une grande partie de l'année de la classe de grande section CP.

Au programme des activités artistiques, un travail sur le repérage spatial et la découverte de la programmation par blocs avec le module scratch pour Thymio.

Les élèves ont pu présenter le fruit de leurs travaux et de leurs expériences lors de cette journée festive.

Le niveau des compétences développées durant ce projet aura étonné les étudiants ingénieurs de l'École Polytechnique fédérale de Lausanne qui étaient présents sur un stand réparation de Thymio

Deux classes de l'école ont également pu participer à la création d'un livre avec Sarah Seguin.

Ce projet comportait un temps de travail autour des personnages, et des composants du schéma narratif.

L'aboutissement du projet était la publication d'un livre que les élèves pouvaient garder ou offrir.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

Le dimanche 18 mai, les élèves du CE1 au CM2 ont pris le départ direction le domaine de Pradeilles à Saint-Sauves d'Auvergne pour une semaine de classe de découverte sur le thème des volcans.

Les financements de l'APE, de la mairie, du département et de la région auront permis d'organiser un séjour avec un programme riche et dense :



Visite de Vulcania
Train panoramique des Dômes
Visite du château de Murol
Lac Pavin et lac Chambon
Découverte des Puys de la Vache et de Vuichatel
Musée de La Toinette et Julien
Visite de la vallée de Chaudefour

Pour finir l'année en beauté, les petits, moyens, grands et CP auront pu profiter d'une journée au Château de Ripaille. La matinée ayant été rythmée par des ateliers artistiques (création de blason et herbier) ainsi qu'une visite du château. Après un pique-nique dans le parc, deux grandes chasses au trésor étaient organisées sous la forme d'un jeu de piste avec des énigmes.

Article de Baptiste GIRARD DESPRAULEX



SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

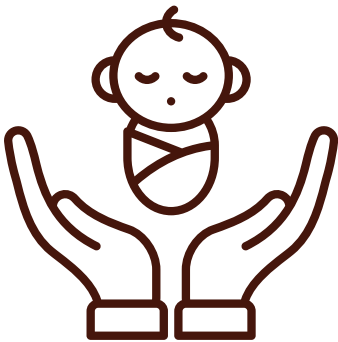
Les faits marquants de l'année 2025 pour l'AFCVA.

La signature des conventions de partenariats tripartite.

L'un des événements majeurs de l'année a été la signature officielle des conventions de partenariat entre les communes d'Abondance, Bonnevaux et La Chapelle-d'Abondance, lors de l'Assemblée Générale du mois de juin.

Cette signature représente une étape essentielle : elle confirme l'engagement durable des communes en faveur du maintien et du développement d'un service de garde de qualité pour les familles du territoire.

Grâce à cette coopération renforcée, l'association dispose aujourd'hui d'un cadre solide pour poursuivre sa mission au service des enfants et de leurs parents.



Une fermeture exceptionnelle faute de personnel

Pour la première fois depuis la création de la structure des Gattions, l'année 2025 a également été marquée par une fermeture de trois semaines pendant l'été.

Cette décision, difficile mais nécessaire, a été prise en raison d'un manque de personnel, un problème malheureusement toujours d'actualité.

L'association tient à remercier les familles pour leur compréhension pendant cette période et continue d'œuvrer à la recherche de solutions durables pour garantir la continuité du service.

Un nouveau bureau pour une nouvelle dynamique

À la suite de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été constitué afin d'accompagner les évolutions de l'association et d'assurer sa bonne gestion.

Composé de 15 membres engagés et motivés, ce bureau a pour ambition de renforcer la vie associative, de soutenir l'équipe sur le terrain et de poursuivre le travail engagé avec les communes partenaires dans l'intérêt des enfants et des familles.



Le partenariat Crèche - Mairie

*Le 1er janvier 2025 une convention de mise à disposition des locaux a été signée entre la commune et la crèche multi accueil Les Gattions pour une durée de 5 ans. Celle-ci reprend notamment le montant du loyer annuel de **30 000 €** révisable chaque 1er janvier.*

*Par ailleurs, cette année la commune a voté une subvention de l'ordre de **50 254 €***

Article AFCVA

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

Comité de Jumelage La Chapelle d'Abondance - Ploéven



Stage de voile pour 24
petits Chapellans
du 11 au 19 juillet 2025



Soirée Choucroute 12 avril 2025

Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance A.A.R.C.A

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance (AARCA), créée en 1992 est composée de 300 personnes environ, majoritairement des résidents secondaires mais elle est ouverte à tous. Elle a comme objectifs de faciliter l'établissement de relations amicales entre résidents, d'intéresser ses membres à la vie locale, à la protection du patrimoine et de l'environnement local et d'être une force de proposition et d'aide à la réalisation de ses objectifs, elle est agréée comme association d'usagers au titre de l'urbanisme. La plupart de ses membres fréquentent assidûment le village depuis plus de 30 ans.

Elle est membre fondateur de la Fédération pour l'Environnement des Stations de Haute-Savoie (FESM74) et de la Fédération des Résidents des Stations de Montagne (FARSM).

Elle organise pour ses membres des activités de découverte de la montagne (randonnées pédestres, raquettes, sorties à ski, excursions,) et assure le lien entre les autorités locales et ses adhérents. Cette année, elle a organisé une randonnée pédestre sur 2 jours avec nuit au refuge d'Ubine qui a eu un certain succès. L'an prochain, ce sera une randonnée raquettes avec nuit en refuge qui sera proposée.

L'association publie chaque semaine une revue de presse locale, chaque trimestre un bulletin et a un site Internet, une page Facebook afin que les résidents soient toujours un peu à la Chapelle quand ils sont loin de leur vallée.

Chaque année les 4 associations de résidents des Portes du Soleil se regroupent pour une randonnée et un pique-nique (Châtel, Morzine, Les Gets et la Chapelle). L'année prochaine, ce sera en août à la Chapelle.



rando au col de Bise

Toute personne fréquentant régulièrement le village de la Chapelle d'Abondance peut nous rejoindre (adhésion annuelle : **15€**).

Président : Jacques Cévest
Secrétaire/trésorier : Alain Haustrate
Site Internet : www.aarca74.com
Courriel : info@aarca74.com

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

Association des bénévoles de La Chapelle d'Abondance



L'association des bénévoles de La Chapelle d'Abondance et vallée a été créée en 2021 afin de répondre à un besoin de la municipalité et de l'office de tourisme intercommunal lors des manifestations et rassemblements organisés sur la station.

*Forte d'une trentaine de membres qui sont employés suivant les besoins, cette structure aide également d'autres associations qui se trouveraient en pénurie de « main d'œuvre ». On retrouve les bénévoles tous les mardis de la saison d'hiver lors de la descente aux flambeaux hebdomadaire, sur les petits déjeuners sur les pistes, les pots d'accueil, Rock The Pistes, Pass Portes etc. Parmi eux on retrouve non seulement des habitants et résidents secondaires de la station mais également d'Abondance, Châtel, Vacheresse..... Ils ont participé efficacement à la course de caisses à savon en juillet en jalonnant le circuit et ont été employés lors du concours de bûcherons pour faciliter l'installation des artisans et faciliter le parking. Notre philosophie est la bonne humeur, l'entraide, la camaraderie, l'amitié. Les personnes de bonne volonté qui souhaitent s'investir un peu (ou beaucoup) pour leur village peuvent contacter le président de l'association à l'adresse mail suivante ; **benevoles.lachapelledabondance@gmail.com***

Union Nationale des Combattants de La Chapelle d'Abondance

UNC 74

La section UNC 74 (union nationale des combattants) de la Chapelle d'Abondance a été créée en 1973 sous l'appellation « Association des combattants d'Afrique du Nord ». Raymond Bonnaz, à l'origine de celle-ci a été élu président. Il restera à ce poste jusqu'en 2013, où son état de santé ne lui permettra plus d'assumer cette mission. A l'origine, l'association comptait 28 adhérents, tous anciens d'Algérie. Depuis bon nombre d'entre eux sont malheureusement décédés. C'est Roland Trosset, vice-président et porte drapeau suppléant, qui prend en charge la présidence en 2013, alors que la section compte une quinzaine de membres.

En 2025, il décide de céder sa place car résident la majeure du temps à Thonon-les-Bains.

Jean-Louis Lallier-Gollet le remplace et poursuit la mission. A ce jour la section compte 16 membres, dont 9 anciens AFN, 3 membres service national OPEX, 4 veuves.

Germain (Jojo) Crépy-Banfin, porte drapeau depuis plusieurs années est toujours présent avec ses camarades aux cérémonies patriotiques, diverses réunions, repas cantonaux et malheureusement obsèques d'anciens combattants.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - FÊTES

*Union Nationale des
Combattants de
La Chapelle d'Abondance
UNC 74*



Les cérémonies au monument aux morts



cérémonie du 08 mai



cérémonie du 11 novembre



DOMAINES SKIABLES ALPINS ET NORDIQUE



Jean-Louis MECCA
Vice-président de la commission
Conseiller Municipal

“Fait marquant de l’année : renégociation de la Délégation de Service Public des remontées mécaniques ”

Rétrospective exploitation des remontées mécaniques de la station

1960 1er télésiège du Clos Baron (commune) “télélait” en été, télésiège en hiver,

exploitation en Régie communale domaine skiable du Crêt Béni

1985 Création d’un budget annexe « Remontées Mécaniques » obligatoire pour un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC)

1988 Ouverture du domaine skiable de Braitaz, avec une télécabine, 2 télésièges, liaison avec les Portes du Soleil

2008/2009 La commune prend un prestataire pour la gestion des domaines skiables et de ses installations de remontées mécaniques : la société Loisirs Solutions.

2010/2016 Délégation de Service Public (DSP) sous forme de Régie Intéressée avec CALD (Chapelle d’Abondance Loisirs Développement)

2016/2017 Convention provisoire de DSP d’un an suite à la résiliation unilatérale pour motif d’intérêt général.

2017/2018 à 2023/2024 DSP sous forme d’affermage avec SELCA (Société d’Exploitation de La Chapelle d’Abondance)

2024/2025 Convention provisoire de DSP d’un an suite à l’infructuosité de l’appel d’offres lancé.

2025/2026 à 2030/2031

Convention de Délégation de Service Public de concession

(du 1er novembre 2025 au 30 septembre 2031)

Signée le 31 octobre 2025 avec SELCA.

Grandes lignes de cette convention

Durée : 5 ans et 11 mois

Droit d’entrée : **240 000,00 €**

Redevance fixe de 2 % du Chiffre d’Affaires net, pas de part variable.

Taxe Loi Montagne : Part communale **3 %**

Prises en charge financière de la maintenance des remontées mécaniques et du matériel roulant

Modulation des ouvertures d’installations selon la fréquentation en accord avec la commune,

Clause de réexamen prévue tous les deux ans après la saison d’hiver en cas d’incidences significatives

sur l’équilibre financier du contrat.

Mise en place d’un comité de pilotage composé d’élus et représentants du délégataire pour un suivi régulier de la Délégation de Service Public.



DOMAINES SKIABLES ALPINS ET NORDIQUE



*Travaux, Maintenance & Acquisitions du domaine skiable alpin
de La Chapelle d'Abondance*

1. TRAVAUX DE RÉNOVATION DU TÉLÉSIÈGE DE BRAITAZ

*Mis en service en **1987**, le télésiège de Braitaz
a été modernisé pour plus de sécurité,
plus de fiabilité et une consommation
énergétique réduite.*



*Changement de l'armoire de
commande*



*Changement de l'armoire de
puissance*



*Remplacement de la centrale
de frein n°2*



*Mise en intermittence de la
centrale hydraulique de
tension*



*Ajout d'une télécommande
au départ*

2. ACQUISITION D'UNE NOUVELLE DAMEUSE

*La SELCA a fait l'acquisition d'une
nouvelle dameuse Kässbohrer
PistenBully 400 W en
remplacement de l'ancienne
dameuse Kässbohrer PistenBully
P600 W de 2007.*

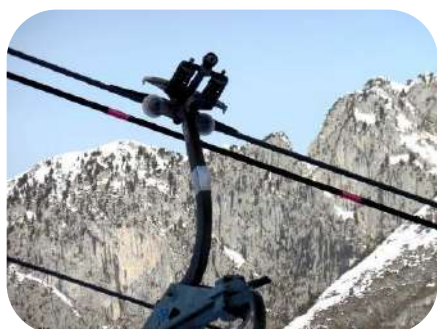


DOMAINES SKIABLES ALPINS ET NORDIQUE

3. INSPECTION ET ENTRETIEN DES REMONTÉES MÉCANIQUES & PISTES



Inspection quinquennale des pinces du télécabine de la Panthiaz



Inspection quinquennale des pinces du télésiège du Crêt-Béni



Contrôle complet et entretien poussé des autres installations remontées mécaniques (Téléskis)



*Broyage des pistes :
Cerf Bas, Prés, Lynx*



Profilage de la piste du Bamby



4. NOUVELLES CAISSES AUTOMATIQUES DE LA PANTHIAZ

Deux nouvelles caisses automatiques ont été installées aux télécabines de la Panthiaz

CULTURE -TOURISME - ANIMATIONS



Nicolas TRINCAZ
Vice-président de la commission
Conseiller Municipal

*Salle Expositions Maison des Sœurs au 2ème étage
(accès possible par ascenseur)*

*A compter du 20 décembre 2025 et jusqu'au 15 avril
2026, venez découvrir l'exposition « De la Tablette à
la Tablette » 5 000 ans d'écriture du Musée de
l'Education Nationale.*

*Puis une exposition intitulée
« 1858-1860 : la Savoie de l'Annexion »
sera mise en place dès les vacances de Printemps
(dates à venir).*

*L'accès à ces expositions sera libre et gratuit mais
réglementé pour les groupes sur réservation à
bibliotheque@mairielachapelledabondance.fr*

Les Expositions



La Boîte à livres

Souvenez-vous...

La cabine téléphonique, type d'installation dans un espace public muni d'un téléphone permettant d'émettre et éventuellement, de recevoir des communications car elle est munie d'un numéro de téléphone fixe. Le poste téléphonique pouvait être mis à disposition chez un particulier. Cf la délibération de notre commune le 19 août 1975.

Complètement démantelées suite au modernisme, celles-ci sont utilisées comme mini-bibliothèque. C'est notre cas aujourd'hui avec la mise en place de notre espace libre devant l'office de tourisme.



CULTURE -TOURISME - ANIMATIONS

La Chapelle d'Abondance à Miss Excellence

Je m'appelle Pauline Norez, j'ai 26 ans bientôt 27 déjà ...!

Je suis gestionnaire en syndic de copropriété chez Chamroc Immobilier après avoir exercé dans le domaine animalier tant que masseuse pour chiens et chevaux. (Entreprise Conf'Horse toujours ouverte)

Originaire du Nord, j'ai fait le choix de m'installer en Haute-Savoie, à la Chapelle d'Abondance loin de mes proches, entre l'amour pour eux et le combat de mes sœurs contre la maladie, le choix a été difficile mais essentiel et vital.

Les montagnes m'ont révélée, en me transmettant une leçon précieuse : la valeur des choses se vit dans l'intensité et la simplicité. Ma force et mon bonheur se trouvent au sommet, mais surtout dans la façon de gravir chaque étape. J'applique cette philosophie au quotidien. Je vis pleinement, avec conviction, authenticité et féminité, toujours prête à prendre de l'altitude, en talons ou en chaussures de randonnée.

En juin 2025, j'ai eu la joie d'être élue 4e dauphine du comité Miss Excellence Pays de Savoie. Pendant un an, je vais vivre une aventure humaine incroyable, (ce que je vis déjà!) au sein d'un comité familial et bienveillant.

Ce sera l'occasion de porter mes valeurs, de faire de belles rencontres, et de découvrir nos belles traditions régionales. Vous pouvez suivre nos aventures sur la page Instagram du comité miss excellence pays de Savoie.

La vie est courte, alors autant la vivre à fond, sans regret, et avec le cœur.

Au plaisir de vous croiser dans le village!

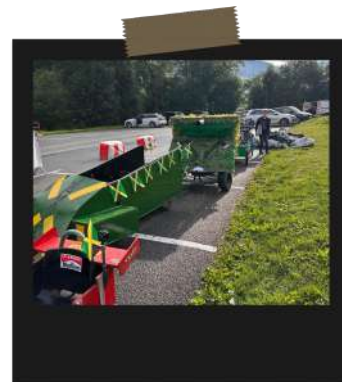
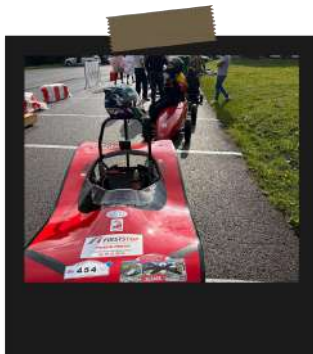


CULTURE -TOURISME - ANIMATIONS

Retour en image sur les animations portées par la mairie et les associations du village



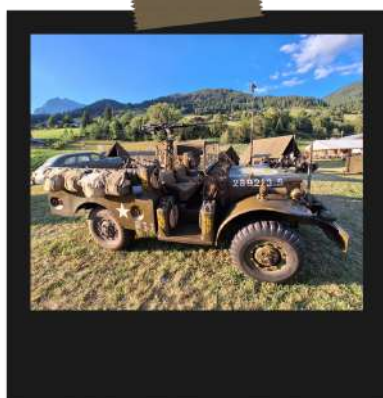
*Les 100 ans de notre doyenne
Marie Rose OTRUSINA*



*La courses de caisses à
savon*



*Reconstitution historique
de la 74ème compagnie*



*Marché de Noël
2025*



*Remise du Chèque
suite au repas
chasse du 27
septembre au profit
d'octobre Rose*



HOMMAGES



Mme. SAVOÏA Marie, Marguerite,
Victoire épouse CRUZ-MERMY



Marguerite CRUZ MERMY est née le 7 août 1936 à La Chapelle d'Abondance.

Son papa, Angelo SAVOÏA et sa maman Marguerite DAVID-CRUZ sont les fondateurs de COSTA NUOVA.
Mariée à Maurice CRUZ-MERMY, ils élèvent ensemble leurs dix enfants, tout en étant des entrepreneurs chacun dans leur domaine, en gérant;
-Un centre de vacances : COSTA NUOVA
-Une entreprise de travaux publics, MCM
qu'ils développeront ensemble.

Femme de caractère et forte de ses convictions, elle s'est impliquée de surcroît, dans la vie de son village; soutien marqué à l'école ST MAURICE, avec ses fameuses "soirées choucroute", permettant ainsi de proposer un choix éducatif alternatif aux familles de la vallée d'Abondance, participation concrète au jumelage La Chapelle Ploeven en organisant et soutenant des classes découvertes pour les enfants de La Chapelle d'Abondance et participation aux actions d'animation de l'office de Tourisme ; défilés de char, confection de costumes savoyards, etc...

Elle aura marqué des générations d'enfants venus en classe découverte à La Chapelle d'Abondance, dont bon nombre d'entre eux, ou leurs descendants, viennent encore se remémorer leurs bons souvenirs dans cette belle vallée ; et devenant ainsi à leur tours les nouveaux touristes de tous les socio-pro du tourisme du village.

Texte et photo de ses enfants.



M. Raymond BONNAZ



Raymond BONNAZ est décédé le 15 janvier 2025. Il est né le 5 janvier 1941 à saint Gingolph (74). Il était le 7ème d'une fratrie de trois filles et onze garçons. Ses parents, André et Olga étaient agriculteurs. Il a passé toute son enfance auprès de ses parents dans son village d'origine où il a obtenu le brevet des collèges. En 1961, il effectue son service militaire au 13ème bataillon de chasseurs alpins à Bourg Saint Maurice. Delà il part en Algérie où il servira durant deux ans. Au retour, il a exercé le métier de bûcheron et d'employé de scierie notamment à Vacheresse. Il se marie avec Gabrielle Vuarand. De cette union sont nés trois enfants, Éric, Sophie et Stéphane. Bien connu sur la station, il s'est investi complètement dans diverses associations. Il fut président des anciens combattants de la commune dès la création de la section en 1975 jusqu'en 2014 où la maladie le contraint d'abandonner ce poste. Il fit partie également des donneurs de sang de la vallée ainsi que du secours en montagne. Depuis deux ans, il était pensionnaire de l'Ehpad de Vacheresse. Il laissera le souvenir d'un homme serviable, constamment de bonne humeur avec toujours le mot pour rire. Bénévole reconnu et apprécié, on le retrouvait lors des descentes aux flambeaux ou la fête des bûcherons où il animait les buvettes et stands comme personne, toujours souriant, ne se plaignant jamais et ayant toujours une plaisanterie à raconter.

Texte et photo de Jean-Louis LALLIER-GOLLET

ÉTAT CIVIL



Naissances



Loris CRUZ-MERMY 08/06/2024

Lou, Chloé GAYDON 10/02/2025

Camille COMAT 02/04/2025

Sohan MAXIT MANZORO 03/07/2025

Ellia, Isabelle VIDAILLAC RUFF 05/07/2025

Thorin, Franck, Eric LAINE 10/07/2025

Lydia, Margaux IRVINE-FORTESCUE SMITH 25/07/2025

Max MOUGIN 24/08/2025

James Fergus BLAKE MACEWAN 01/10/2025



Mariages



DAUPHIN Leiana et CRÉPY-BANFIN Nicolas le 09/08/2025

MUSSCHE Aurianne et VIGROUX Thomas le 22/08/2025



Décès



SAVOÏA Marie, Marguerite, Victoire épouse CRUZ-MERMY 19/01/2025

STCHERBANIOFF Myrtille, Noëlle 03/07/2025

PARCHET Lucette, Lucienne 18/09/2025

MEUNIER Didier 30/10/2025

INFOS UTILES

Nouvelle adresse à partir du **1er mars 2026**

Mairie

Accueil/services administratifs/

Communication/Animation/Urbanisme

Comptabilité

51, route de Chevenne

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



accueil@mairielachapelledabondance.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 9 h/12 h - 14 h/17 h

Mercredi : 9 h/12 h - 14 h/17 h

Vendredi : 9 h/12 h - 14 h/17 h

Fermée mardi, jeudi



04 50 73 50 08



Pharmacie **04 50 73 57 00**

Infirmières **04 50 73 08 36**

Centre antipoison (Lyon) **04 72 11 69 11**

Cabinet médical **04 50 70 87 22**

CONSULTATIONS SUR RDV via Doctolib

112 numéro unique pour les urgences

relevant de la police, de la gendarmerie,
du SAMU et des sapeurs-pompiers.

Gendarmerie d'Abondance **04 50 73 01 02**